

**Demande d'autorisation
d'utilisation de fréquences assignées
Réseau indépendant du service mobile terrestre
ou maritime**

CADRE RESERVE AU DEMANDEUR

Société	<input type="text" value="Fédération des chasseurs"/>
représentée par	<input type="text"/>
en qualité de	<input type="text" value="Président"/>

certifie conformes les informations contenues dans la demande

d'autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour un réseau radioélectrique indépendant du service mobile terrestre ou maritime,

de modification d'autorisation d'utilisation de fréquences assignées, et avoir pris connaissance des conditions générales d'autorisation.

A le

Signature

CADRE RESERVE AU SERVICE

N° de dossier	<input type="text"/>
---------------	----------------------

**Demande d'autorisation
d'utilisation de fréquences assignées
Réseau indépendant du service mobile terrestre
ou maritime**

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1. 1 NATURE DE LA DEMANDE

Création* Modification**

*Souhaitez-vous réutiliser des fréquences d'un ancien réseau Oui Non

Si Oui, préciser

- la ou les fréquence(s) réutilisée(s)

- le n° de dossier du réseau

**En cas de demande de modification, préciser :

- les références de la décision initiale

- le n° de dossier

1. 2 DEMANDEUR

Raison sociale ou nom et prénom **Fédération des chasseurs**

Adresse **[REDACTED]**

Code postal **[REDACTED]** Commune **[REDACTED]**

Nom de l'interlocuteur **[REDACTED]**

Téléphone **[REDACTED]**

Courriel **[REDACTED]**

Code Siret **[REDACTED]**

1. 3 SERVICE PAYEUR

Raison sociale **Fédération des chasseurs**

Adresse de facturation **[REDACTED]**

Code postal **[REDACTED]** Commune **[REDACTED]**

Nom de l'interlocuteur **[REDACTED]**

Courriel **[REDACTED]**

**Demande d'autorisation
d'utilisation de fréquences assignées
Réseau indépendant du service mobile terrestre
ou maritime**

1. 4 UTILISATEURS (1)

Raison sociale ou nom de l'utilisateur	Adresse	Activité	Nature du lien avec le demandeur
Fédération des chasseurs			

1. 5 INSTALLATEUR DU RESEAU
(facultatif)

Nom du responsable chargé du réseau

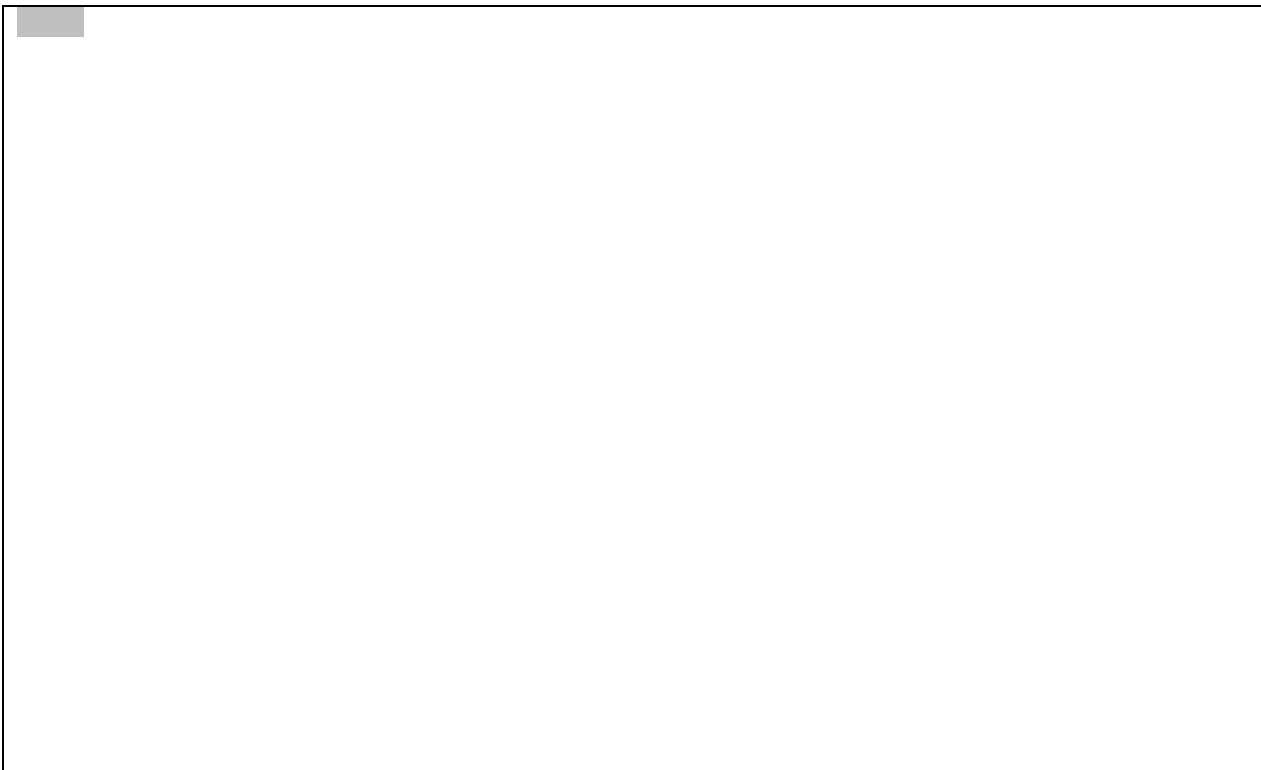
Téléphone

Courriel

**Demande d'autorisation
d'utilisation de fréquences assignées
Réseau indépendant du service mobile terrestre
ou maritime**

2. TOPOGRAPHIE DU RESEAU

-
- Fournir un schéma d'ensemble sous une forme adaptée à l'envergure du réseau, en respectant les symboles conventionnels.
 - Sauf pour les villes de plus de 50 000 habitants avec adresse précise des bases et relais, joindre les extraits de cartes au 1/25000ème avec leurs emplacements.



**Demande d'autorisation
d'utilisation de fréquences assignées
Réseau indépendant du service mobile terrestre
ou maritime**

3. SERVICES TRANSMIS

Voix Données

4. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

4.1 RESEAU PROJETE

• Réseau itinérant Oui Non

• Bande de fréquences souhaitée

35-41 MHz 68-83 MHz 136-174 MHz 406,1-430 MHz 440-470 MHz

Autre bande préciser 155.600 Mhz

- Largeur de bande nécessaire 12,5 kHz 25 kHz Autre largeur préciser

- Désignation de l'émission souhaitée

• Types de canaux et conditions d'utilisation

- Canaux simplex

Nombre de canaux 1

- Canaux duplex

Nombre de couples

Nombre de relais 0

Nombre total de bases 0

Nombre total de mobiles et/ou portatifs Entre 10 et 50

4.2 NORME ET SERVICES

• Technologie

Norme 2424

EN 300 086

EN 300 313

TETRA Code ITSI TETRA souhaité OUI NON

Autre norme préciser EN 300 390-2 ; EN 300 440-2 ; EN 301 489

**Demande d'autorisation
d'utilisation de fréquences assignées
Réseau indépendant du service mobile terrestre
ou maritime**

5. FICHE DESCRIPTIVE DES STATIONS RADIOELECTRIQUES (BASE OU RELAIS)

Remplir une fiche par station radioélectrique fixe

• **STATION n°**

5. 1 LOCALISATION ET CONDITIONS D'IMPLANTATION DE LA STATION

Station intérieure

Station extérieure

Cocher la case correspondante (cf. arrêté du 29 avril 1999 – JO du 8 mai 1999 – relatif aux décisions d'implantation de certaines stations radioélectriques).

Adresse géographique exacte []

Code postal []

Commune []

Cordonnées géographiques (en °, mn, s)

Longitude []

Est Ouest

Latitude []

Nord Sud

Système géodésique WGS 84

Altitude NGF [] m

5. 2 SUPPORT D'ANTENNE(S) (2)

Nature

(Pylône, château d'eau, mât, immeuble...)

Hauteur du support [] m

Côte sommitale [] m

(support + aérien + paratonnerre)

Construction nouvelle Oui Non

Partage du support Oui Non

Balisage du support

(Obligatoire au-dessus de 50 m)

**Demande d'autorisation
d'utilisation de fréquences assignées
Réseau indépendant du service mobile terrestre
ou maritime**

Couleur du support
(obligatoire au-dessus de 50 m)
S = sans ; J = jour ; N = nuit ; A = jour/nuit

Propriétaire du support

Interlocuteur

Adresse

Code postal Commune

Téléphone

Courriel

5. 3 EQUIPEMENT (3)

Constructeur

Référence

5. 4 ANTENNE (2) (3) (4)

(Si plusieurs antennes, rubrique à compléter pour chaque antenne)

ANTENNE n° 1

Constructeur

Référence

Type d'antenne
(*yagi, cierge, dipôle, trombone câble rayonnant...*)

Dimension de l'antenne m

Longueur du câble rayonnant Km

Directivité de l'aérien : Oui Non Azimut °

Hauteur de l'antenne par rapport au sol m

Gain dB Angle d'ouverture ° Intérieur (I) ou Extérieur (E)

Angle de site : (+ / -) ° Rapport Avant/Arrière dB

Polarisation de l'émission Horizontale Verticale

**Demande d'autorisation
d'utilisation de fréquences assignées
Réseau indépendant du service mobile terrestre
ou maritime**

ANTENNE n° 2

Constructeur
Référence

Type d'antenne
(*yagi, cerge, dipôle, trombone câble rayonnant...*)

Dimension de l'antenne m

Longueur du câble rayonnant Km

Directivité de l'aérien : Oui Non Azimut °

Hauteur de l'antenne par rapport au sol m

Gain dB Angle d'ouverture ° Intérieur (I) ou Extérieur (E)

Angle de site : (+ / -) ° Rapport Avant/Arrière dB

Polarisation de l'émission Horizontale Verticale

• ANTENNE n° 3

Constructeur
Référence

Type d'antenne
(*yagi, cerge, dipôle, trombone câble rayonnant...*)

Dimension de l'antenne m

Longueur du câble rayonnant Km

Directivité de l'aérien : Oui Non Azimut °

Hauteur de l'antenne par rapport au sol m

Gain dB Angle d'ouverture ° Intérieur (I) ou Extérieur (E)

Angle de site : (+ / -) ° Rapport Avant/Arrière dB

Polarisation de l'émission Horizontale Verticale

**Demande d'autorisation
d'utilisation de fréquences assignées
Réseau indépendant du service mobile terrestre
ou maritime**

- ANTENNE n° 4

Constructeur

Référence

Type d'antenne

(yagi, cerge, dipôle, trombone câble rayonnant...)

Dimension de l'antenne m

Longueur du câble rayonnant Km

Directivité de l'aérien : Oui Non Azimut °

Hauteur de l'antenne par rapport au sol m

Gain dB Angle d'ouverture ° Intérieur (I) ou Extérieur (E)

Angle de site : (+ / -) ° Rapport Avant/Arrière dB

Polarisation de l'émission Horizontale Verticale

**Demande d'autorisation
d'utilisation de fréquences assignées
Réseau indépendant du service mobile terrestre
ou maritime**

Une issue favorable de l'instruction de la demande se traduit par une décision d'autorisation d'utilisation de fréquences.

La durée d'autorisation et les conditions de renouvellement sont précisées dans la décision.

L'échéance de l'autorisation d'utilisation de fréquences n'est pas modifiée par une nouvelle attribution ou une modification.

La redevance annuelle domaniale de mise à disposition de fréquences radioélectriques et la redevance annuelle de gestion sont fixées par les dispositions du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié (cf. art. 8 & 12).

Les redevances annuelles au titre de l'année en cours sont payables avant le 31 janvier, ou à la date de mise à disposition de la fréquence s'agissant d'une nouvelle attribution (cf. art. 14 dudit décret).

L'autorisation d'utilisation de fréquences ne saurait préjuger d'éventuelles demandes à effectuer auprès d'autres autorités compétentes en particulier afin d'installer les infrastructures (cf. article R. 20-44-11 5° du code des postes et des communications électroniques et arrêté du 29 avril 1999 relatif aux décisions d'implantation des stations).

(1) Cf. lignes directrices relatives à la définition de GFU

(2) Antenne/Support d'antenne

• Type d'antenne

Indiquer le type d'antenne utilisé (yagi, cierge, dipôle, trombone, câble rayonnant...).

• Hauteur de l'antenne par rapport au sol

Hauteur du point représentatif du type d'antenne utilisé par rapport au niveau du sol (foyer, point moyen de l'élément rayonnant).

• Directivité de l'aérien

Indiquer si l'antenne est directive ou non directive.

• Hauteur du support

Hauteur (exprimée en mètres) hors sol du support sans tenir compte des aériens.

• Côte sommitale

La côte sommitale d'un ouvrage est la hauteur de l'édifice exprimée en mètres depuis le niveau zéro de cet ouvrage (support + aérien + paratonnerre).

• Construction nouvelle

Renseigner cette case si le projet nécessite une déclaration de travaux ou un permis de construire.

• Partage du support

Indiquer si le support est occupé par un autre utilisateur

(3) Les équipements radioélectriques utilisés doivent être conformes aux dispositions du code des postes et des communications électroniques.

(4) L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes peut être amenée à demander le diagramme d'antenne.

**Demande d'autorisation
d'utilisation de fréquences assignées
Réseau indépendant du service mobile terrestre
ou maritime**

Schéma d'un support (château d'eau)

